

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 16 (1878)  
**Heft:** 37 [i.e. 38]

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** Ledeuil, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184848>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissent tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Le Jeune fédéral de 1820

*renvoyé pour une éclipse.*

La Classe de Lausanne et Vevey, réunie à Lausanne le 25 mai 1820, émit le vœu que, le jour du Jeune tombant au jeudi 7 septembre, fut renvoyé à un autre jour, à cause d'une éclipse « presque totale » qui devait avoir lieu ce jour-là, et s'adressa à ce sujet au Département de l'Intérieur.

Le Conseil d'Etat, nanti de cette affaire, accéda au désir exprimé ci-dessus, ainsi que cela résulte de la décision suivante, prise dans sa séance du 28 juin 1820, et extraite textuellement du registre de ses délibérations :

« Le Département de l'Intérieur fait rapport sur une lettre de la Classe de Lausanne et de Vevey, en date du 25 mai dernier, dans laquelle elle expose qu'il est d'usage que la solennité du Jeune soit fixée dans les louables cantons évangéliques au jeudi qui suit la seconde communion de septembre, ce qui le porte pour cette année au 7 septembre ; mais que ce jour-là doit être marqué, d'après les calculs astronomiques, par une éclipse du soleil, dont la durée de midi 44 minutes, s'étendra à 3 heures 46 minutes, et sera grande de près des  $\frac{3}{4}$  du corps du soleil. La Classe prie le Conseil de faire en sorte que la solennité du Jeune soit transportée à un autre jour.

Le Département propose de communiquer cette observation de la Classe à Messieurs les députés à la Diète, avec invitation de conférer au plus tôt de cet objet avec les députations d'autres cantons évangéliques pour savoir si l'on se propose de faire, chez eux, quelque changement dans la fixation du jour du Jeune à ce sujet. — Adopté. »

Le 8 juillet, le Conseil d'Etat recevait une lettre de l'ancien landamman Muret, député à la Diète, par laquelle il l'informait « que d'après la conférence qui avait eu lieu à Berne, le 4 du dit mois, entre les députés des cantons évangéliques et mixtes, tous avaient trouvé convenable de changer, pour cette année-là, le jour de la célébration du Jeune, en le fixant au 8 septembre au lieu du 7. Et il en fut fait ainsi.

Nous venons de recevoir une petite brochure intitulée : *Une opinion sur le malaise social*, par M.

C.-A. Petitpierre-Steiger, à Neuchâtel, qui se base sur des considérations pleines de justesse et donne d'excellents conseils. Après avoir envisagé les divers côtés de la question et s'être demandé quelles sont les causes de la crise actuelle, l'auteur est amené à conclure que nos mœurs, nos habitudes, notre manière de vivre y entrent pour une large part, témoin les lignes suivantes auxquelles on ne pourra s'empêcher de reconnaître un grand fond de vérité.

Nous avons un profond respect pour la femme, et le rôle prépondérant qu'elle joue dans l'organisation de la société contribue de plus en plus à l'adoucissement des mœurs, à la propagation des principes d'ordre, de travail et d'économie. Cependant il faut avouer que les femmes sont, en minorité, disons-le de suite, et probablement sans le savoir, une des grandes causes du malaise social.

Jadis les femmes s'occupaient de leur ménage. Dès l'âge le plus tendre, les jeunes filles étaient initiées par leur mère aux travaux du ménage. A côté de l'école on savait, en commençant par les petits détails, faire comprendre aux jeunes filles le rôle important qu'elles seraient appelées un jour à remplir. Les ménages qui, encore aujourd'hui prospèrent, sont ceux où le rôle de la femme est bien compris. Peu de familles se payaient à la fois le luxe d'une cuisinière, d'une femme de chambre et d'une bonne. On ignorait la mode d'aller aux eaux et à la campagne.

Aujourd'hui les choses sont bien changées : les femmes élevées dans des principes d'ordre, d'économie et de travail sont devenues de plus en plus rares. Par contre, les frais de ménage sont devenus si élevés, que beaucoup de jeunes gens doivent réfléchir sérieusement avant de songer à se marier. Les gains ne suffisant plus, on a recours aux expédients ; ces expédients usés, on se trouve dans la gêne. C'est par milliers que ces ménages se comptent. N'y voit-on pas une cause première du malaise qui existe ?

Le luxe est la continuation forcée de cette manière de vivre. Pourquoi M<sup>me</sup> A... ne ferait-elle pas comme M<sup>me</sup> B... ? Que dirait-on dans la société si M<sup>me</sup> A... n'allait pas aux eaux, à la campagne, au concert, au bal ou au théâtre ? On ne dirait pas à coup sûr, la famille A... s'accorde des jouissances qui lui permettent de bien élever ses enfants, de capitaliser un petit avoir pour les mauvais jours et les époques de crise. On dirait au contraire, ce sont des gens ordinaires qui n'ont pas les moyens de fréquenter la bonne société, la bonne bourgeoisie. Quelle honte ! Non, nous voulons leur démontrer que nous sommes autant qu'eux ; puis on vide sa bourse pour meubler des salons avec luxe, on s'habille à Paris à la dernière mode et on se met dans la gêne pour satisfaire quoi ?... un peu la bêtise humaine.

L'homme doit prendre sa grande part de responsabilité s'il n'a pas su, à temps, avec sa femme, prendre des mesures propres à faire prospérer le ménage, à établir l'équilibre financier indispensable pour prospérer. Il est coupable si, comme chef de la famille, il a obéi à tous les caprices d'une femme qui, faute d'expérience, s'est laissée entraîner à faire plus de dépenses que son budget ne le permettait. Le mari

est responsable d'une position critique ou embarrassée qui aurait été créée par son manque de vigilance ou d'énergie. Et encore ici, rien ne nous serait plus facile à démontrer que le malaise et la gêne se fauflant dans les ménages par la faute des maris.

Les jeunes ouvrières, les paysannes ne sont plus les filles fraîches et belles d'autrefois, avec un costume simple, de bon goût, et surtout propre, une bonne robe en grisette ou en milaine, un tablier, un bonnet blanc et un bout de ruban. Aujourd'hui on ne mettra pas un franc à la Caisse d'épargne, mais l'ouvrière, la jeune paysanne aura aussi une cuirasse, une Jeanne d'Arc, une duchesse, une balayeuse, une mantille, un incroyable, une parisienne, une merveilleuse, etc. ; et Dieu sait encore quels costumes que nous voyons périodiquement offerts dans les journaux. Tous ces noms donnent la chair de poule aux papas et aux maris. Qui oserait le contester ? ces innovations, ce luxe dans la toilette des femmes, du haut en bas de l'échelle sociale, ne sont-elles pour rien dans le malaise que tant de gens éprouvent ?

La spéculation a organisé les trains de plaisir. La tentation est forte : cinq francs aller et retour Neuchâtel-Genève, bagatelle. — On est de la partie. Avec la dépense, ce sera un minimum de dix francs qu'on aura pris sur les gains de la semaine si... on ne les a pas empruntés. Dix francs représentent cinquante livres de pain. Ce qui arrive souvent, l'ouvrier partagera ce plaisir avec son épouse. Ce sera une double dépense. Or en un jour on aura absorbé le pain de trente jours de la famille. Et encore pour aller à Genève, Madame aura dû rafraîchir son chapeau et Monsieur aura fait l'achat d'une chaussure neuve. Dans cette journée, quel plaisir aurez-vous éprouvé ? Vous aurez vu à Genève un lac comme à Neuchâtel, des maisons avec portes et fenêtres exactement comme à Neuchâtel, mais vous aurez été entassés dans des wagons comme des sardines dans un baril ; puis vous aurez des maux de ventre et des maux de tête pendant trois jours. Si vous trouvez cela beau, nous ne vous le contesterons pas, c'est affaire de goût, mais ce que nous savons sûrement, c'est que cet argent dépensé vous procurera de la gêne dans un moment donné.

Profitez du dimanche pour admirer les beautés de la nature ; oui, promenez-vous, et faites-le comme autrefois avant la construction des chemins de fer. Une course en famille dans un village, sur la montagne, dans les bois frais et émaillés de belles fleurs. Avec deux ou trois francs de vivres, vous aurez joui en famille de plaisirs plus réels que ceux que vous cherchez au loin à grands frais.

M. Edouard Lèdeuil, rédacteur du *Correspondant de Bâle*, vient de publier dans ce journal, ces beaux vers que nous nous permettons de reproduire et qui sont dédiés à M<sup>me</sup> P. sur la mort de sa fille, âgée de 12 ans.

Ma mère, qu'on est bien dans le ciel, près de Dieu !  
Ne pleure plus, si j'ai, sur notre triste terre,  
Passé juste le temps de sourire un adieu,  
L'existence eût été pour moi peut-être amère.

Depuis qu'il m'a reprise au monde, où le bonheur  
Echappe à l'instant même où l'ont sent ses caresses,  
Jamais je n'ai senti d'effroi battre mon cœur ;  
L'Eternel ne fait pas de trompeuses promesses.

Tu me trouvais jolie... oh ! si tu me voyais  
Dans ma parure d'ange avec mes blanches ailes...  
Je ressemble, ma mère, à ceux que je priais,  
Le matin, avec toi, dans les saintes chapelles.

Parle, me disais-tu ; ma fille, parle encor !  
Aux accents de ta voix je suis heureuse et fière ;  
Chante, quand je l'entends, cher et chaste trésor,  
Tu transportes au ciel mon âme tout entière !

Ces accents tant vantés, auprès des doux concerts  
Que nous donnons à Dieu pour exalter sa gloire,  
Et que redit l'oiseau dans ses bocages verts,  
N'avaient, je l'ai bien vu, que grandeur illusoire.

Dieu me les a changés pour d'autres si touchants  
Que mon hymne est admis à l'autel de Marie ;  
Viens y prier parfois pour entendre mes chants ;  
Viens voir ta fille aimée, ô ma mère chérie !

Et là, je te dirai : plus de chagrins, de pleurs !  
Sur terre qu'aurais-je eu, sinon des biens frivoles ?  
Je me serais piquée en cherchant dans ses fleurs  
Les parfums éventés de leurs riches corolles.

Tandis que nous cueillons à pleines mains, sans cri,  
Aux buissons leurs rameaux, leurs blanches églantines  
Qui n'ont plus d'aiguillons, depuis que Jésus-Christ  
S'en est fait pour nous tous sa couronne d'épines.

Pour que je n'aie enfin de trop poignant regret,  
Le Seigneur a permis que ce soit moi qui veille,  
Comme tu le faisais la nuit à mon chevet ;  
Endors-toi donc, ma mère, et sans souci sommeille !

Allons, sèche tes yeux ! Ta peine est mon tourment ;  
Et tu ne peux vouloir que je souffre au ciel même...  
Si vite le temps fuit ! Encore un seul moment,  
Et Dieu nous unira dans un bonheur suprême.

Limoges 1861

EDOUARD LEDEUIL.

### Lo païsan et lo petsà.

On valottet dè païsan  
N'avai pas étâ mé d'on an  
A Paris, que revegne pèce  
Repreindrè la faulx et la besse ;  
Mâ po bragâ, noutron lulu  
Coudessâ avai déperdu  
Lo patois, cé crouio leingadzo,  
Bon po lè bedans dâo veladzo ;  
Et po fèrè son figolet,  
Ne dévezâvè què francet.  
A tot momeint ye demandâvè  
Coumeint on uti s'appelâvè,  
Quand bin lo savâi assebin  
Què quoui que sâi. Mâ lo toupin  
Que n'étâi, ma fâi, que 'na gogne  
Arâi cru sè fèrè vergogne  
Se l'avâi de dou mots patois.  
Ora ! étâi-te bon Vaudois ?...  
Et pi vo z'arâi failu l'ouère  
Avoué son francet dè pandoure :  
Por on covâ, desâi cuvier  
Et por einmottâ, imonder ;  
Enfin traitâvè dè bourisquo  
Et lo régent et lo syndiquo,  
Quand recaffâvont à catsons  
Dè sè j'avions et sè j'étions.

On dzo sa schèra Caroline  
Vegnâi dè terrâ dâi sottinè,  
Et va po pousâ sè n'uti  
Contrè lo mouret dâo courti ;  
Mâ l'uti croquè su 'na pierra  
Et tchâi que bas su dè la terra.  
Lo pétaquin, po sè bragâ,  
Coudi ne pas sè rappelâ